

LISTE DES PIECES A FOURNIR POUR LES REINSCRIPTIONS

- 1- Reçu de paiement en ligne (2 copies)
- 2- Reçu d'inscription de l'année antérieure (1 copie)
- 3- Les relevés de notes des années antérieures (une copie de chaque relevé)
- 4- Certificat de Sclolarité de l'année antérieure (une copie)
- 5- Photocopie de la pièce nationale d'identité (1 copie)

NB : Pour les étudiants de **Master** et **Doctorat**, les **fiches d'inscription** au titre de l'année en cours sont **exigées**.

Fait à Korhogo le 06 octobre 2026

Le Directeur de la Sclolarité Centrale



DIARRASSOUBA